

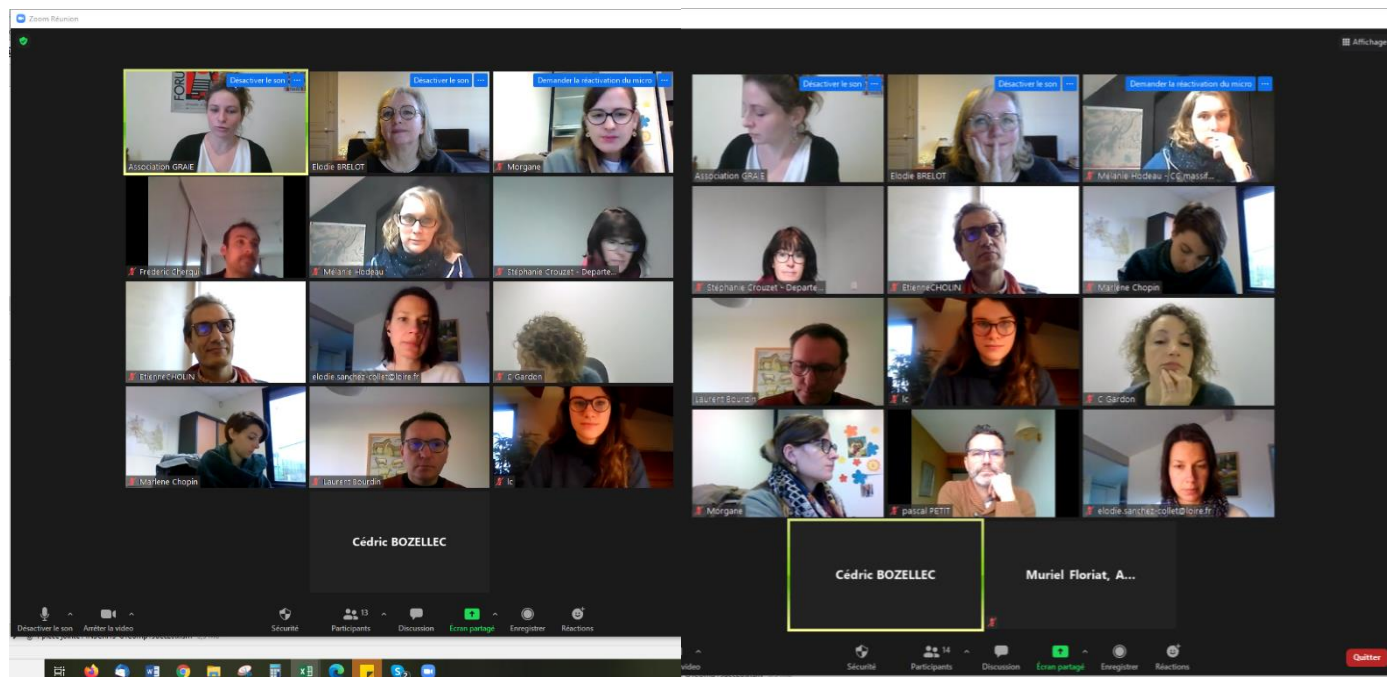
Compte rendu - Réunion n°8

15 décembre 2020, en visioconférence

PRESENTS

Laurent BOURDIN	Altereo (Venelles)
Cédric BOZELLE	Bac Conseils (Faontaines Sur Saône)
Elodie BRELOT	Graie (Villeurbanne)
Laura CASTERA	G2C Ingénierie - Groupe Altereo (Bron)
Frederic CHERQUI	Insa Lyon (Villeurbanne)
Etienne CHOLIN	Sepia Conseils (Le Bourget Du Lac)
Marlene CHOPIN	Vichy Communauté (Vichy)
Stéphanie CROUZET	Département de l'Isère (Grenoble)
Anthony FERRON	OFC TP (Trignac)
Muriel FLORIAT	Amorce (Villeurbanne)
Claire GARDON	Com.Com. de Forez-Est (Feurs)
Mélanie HODEAU	Com.Com. du Massif du Vercors (Villard-de-Lans)
Morgane GUILLEMOT	Com.Com. du Genevois (Archamps)
Cécile MALVAUD	Graie (Villeurbanne)
Pascal PETIT	Roannaise De L'Eau (Roanne)
Elodie SANCHEZ-COLLET	Département de la Loire (St Etienne)

Campus LyonTech
la Doua
 Bâtiment CEI-Insavalor
 66 Bd Niels Bohr
 69 603 VILLEURBANNE
 cedex
Animatrice :
Cécile Malavaud
 Tél. +33 (0)4 72 43 61 75



ORDRE DU JOUR ET COMPTE-RENDU DE LA REUNION :

Communication et transfert des compétences une réalité multiple	2
Une question très politique.....	2
Comment définir la communication	2
Un projet de territoire ?	3
Tour de table - Exposé des attentes et besoins	3
Travail sur la note – Mobilisation et sensibilisation des élus.....	4
Un guide pour l'accompagnement du transfert	4
Mobilisation Concertation Communication	4
Pour compléter la note	4
La Phase d'entretiens :	5
Quelques recommandations en appui sur les REX (à intégrer dans la note)	5
Perspectives du groupe de travail	6
Pour vous connecter à l'espace réservé du groupe de travail sur le site du Graie :	7
Annexe – présentation de Laurent bourdin et et Laura Castella, Altereo	8

Communication et transfert des compétences une réalité multiple

Présentation de Laurent Bourdin et Laura Castella, Altereo

Les supports d'intervention sont joints au présent compte-rendu.

Quelques idées fortes développées et discutées au cours de la présentation

Une question très politique

Dans le cadre des transferts de compétence, il ne s'agit pas d'une simple étude de plus, car il est notamment question de pouvoirs, de perte de pouvoirs pour certains, et de transferts financiers importants.

Le sujet est donc très politique.

Les blocages et les freins dépassent généralement largement la question de l'eau et porte surtout sur la place de l'interco dans le territoire.

Comment définir la communication

Il ne s'agit pas uniquement d'informer, en fin de processus, mais bien d'accompagner animer, concerter,
...

Groupe de travail "Transfert des compétences eau et assainissement"

Chacun propose son découpage, des différentes étapes, celle proposée par Laurent Bourdin :

- 1 Animation – concertation
- 2 Négociation
- 3 Communication-information

Illustration sur la base de deux retours d'expérience

- Rex1 : une super communication, mais pas d'adhésion
- Rex2 – une plaquette par commune (28 communes) et présentation aux conseils municipaux ; l'élu visait l'appropriation, et non la simple information.

Un projet de territoire ?

Préciser métier et savoir-faire accompagnement. Dans ce contexte, c'est plus que de l'accompagnement au changement, car c'est souvent vécu par une partie des élus comme un changement contraint, imposé et subi

Le délai aujourd'hui accordé par la réglementation et la liberté laissée quant au transfert offrent une opportunité aux territoires de faire de ce transfert un projet et non un changement subi.

La réflexion autour du niveau de service est une étape clé dans la co-construction et l'établissement d'une vision partagée

Tour de table - Exposé des attentes et besoins

Collectivités

- Mélanie Hodeau : la peur de l'interco, être dépossédé et peur de basculer en délégation
- Morgane Guillemot : le pluvial, trop besoin d'animation
- Claire Gardon : fin de l'état des lieux préalable au transfert ; aujourd'hui comment impliquer les élus, sensibiliser, comment les embarquer, effacer les rivalités, partager une vision ; comment ne pas être uniquement descendant informatifs
- Marlène Chopin : assainissement et eaux pluviales historique ; récupération de l'eau potable depuis janvier. Besoin de redéfinition et remise à plat de la GEPU. Démarrage redéfinition de la compétence en mode projet ; communication au cœur
- Pascal Petit : compétence eau 1/1/21 : de 35 à 80 communes. eaux pluviales : comment animer faire vivre la dynamique en appui sur les principes de l'IWA ; Assainissement : demande des collectivités limitrophes pour intégrer l'assainissement – négociations. Articulation ruissellement

Départements

- Stéphanie Crouzet (Isère) : report, petites collectivités des élus qui font tout tout seul, mais peur d'être dépossédés, y compris si c'est très lourd au quotidien
- Elodie Sanchez-Collet (Loire) : les transferts bien engagés – mais besoin d'argumentaires pour les élus ; dernières élections, CC des monts du pilat – ancien DDT – bon ambassadeur

Bureaux d'étude

- Etienne Cholin, Sepia Conseil (22 ans grand chambéry) – comment motiver les élus pour la GEPU chez sépia – accompagner les élus aux changements, notamment GEPU – on pense initialement moyens : conférences, rencontres ... muais en fait des étapes à ne pas louper
- Cédric Bozelec – accompagnement ; nouvelle dynamique post-électorale

Travail sur la note – Mobilisation et sensibilisation des élus

Un guide pour l'accompagnement du transfert

En rassemblant les différentes productions et illustrations, il est possible de mettre à disposition un réel guide pour le bon déroulement du transfert de compétences dans les domaines de l'eau et de l'assainissement.

1. Le préalable – acculturation, sensibilisation et mobilisation des élus et des agents
2. La chronologie et l'articulation des différentes étapes
3. La définition de la compétence GEPU
4. L'étude de transfert – le CCTP

En annexes – supports d'interventions :

5. Présentations de cadrage : enjeux financiers, cadre réglementaire (2017) démarches de concertation (2014)
6. Retours d'expériences : Chambéry (2020), Valence, Roanne (2017), Loire Forez, Grenoble (2018)

Mobilisation Concertation Communication

Il est important de bien caractériser chaque étape, et d'annoncer les objectifs dans l'échange avec les personnes ciblées. La note du Graie en préparation s'inscrit exactement dans cette perspective.

C'est un point important à souligner, notamment dans la présentation et le préambule du CCTP.

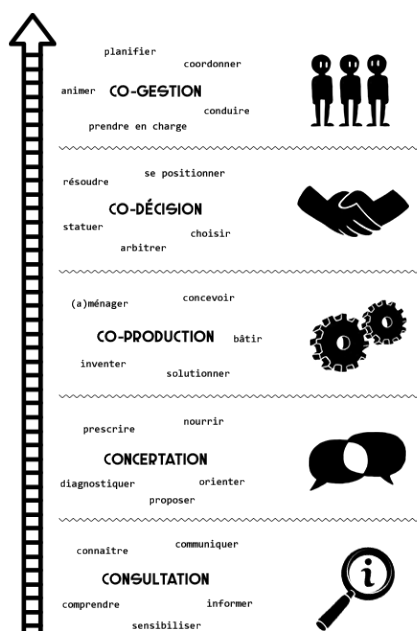
Pour compléter la note

Les modèles pour la mobilisation des élus et les différentes démarches

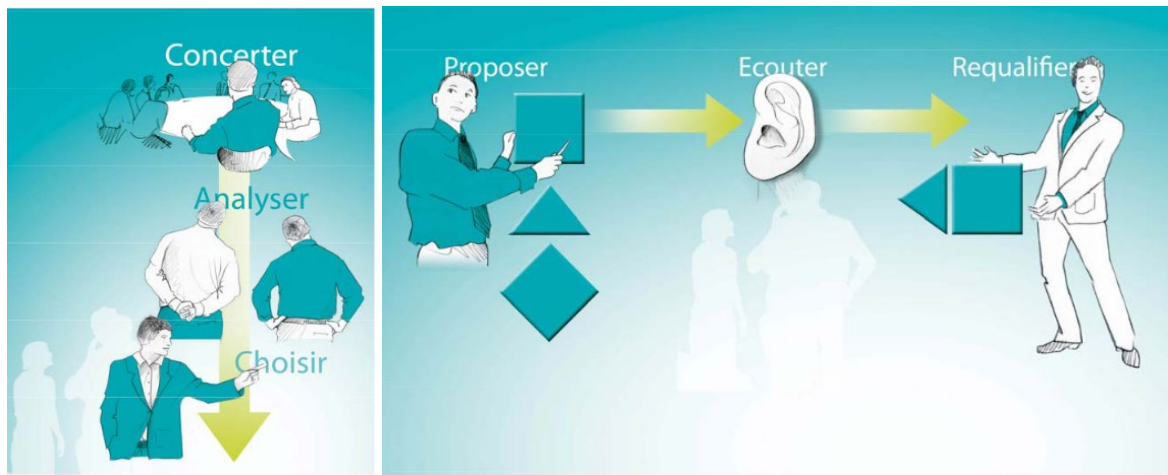
- Le modèle CAC : Concerner Analyser Choisir
- Le modèle PER : Proposer Ecouter Requalifier

Présentation des modèles, intérêts et limites

SAVOIR-FAIRE



FAIRE SAVOIR



Le modèle CAC et le modèle PER – Jean-Baptiste Narcy, ASCA; [2014](#)

La Phase d'entretiens :

- Un moment clé d'écoute, d'appropriation des enjeux, d'engagement dans le processus, d'identification des freins et leviers, du jeu d'acteurs, ...
- La prise de rdv permet de sentir le contexte local –lors des entretiens, ne pas chercher à systématiquement répondre, mais restitution du ressenti au pilote sur les freins et blocages, mais aussi, plus positif, sur les motivations et les leaders (ou ambassadeurs vis-à-vis des autres élus et autres communes par exemple)
- Analyse du jeu d'acteur – préambule – s'approprier l'histoire
- raconter la suite de l'histoire – pédagogie (élus souvent non-sachants)
- La question de la participation de l'agent de la collectivité aux entretiens initiaux ? : nous avons insisté en ce sens dans le CCTP, mais parfois, l'absence du représentant de la ComCom permet de libérer la parole.
- Le BE et la personne en charge de la conduite des entretiens doit avoir le sens politique, mais il reste un acteur neutre, qui ne fait pas de la politique
- Il peut être intéressant de rencontrer techniciens et élus séparément, pour mieux libérer la parole.
- La préparation avec le pilote est importante : le BE doit partager les éléments de langage de l'EPCI : l'intention, l'objectif ; ; avoir une première vision du jeu d'acteurs et des enjeux locaux ; parfois écoute passive mais aussi parfois positionnement de l'EPCI, déminage, identification des forces, ...

Quelques recommandations en appui sur les REX (à intégrer dans la note)

Distinguer GEPU des compétences classiques !

Roannaise de l'eau : étude fusion des 4 syndicats – des GT thématiques – sur quelle thématique ils sont acteurs.

Départements ont organisé des sessions à destination des élus – échange d'expériences entre élus
➔ Tout l'intérêt de conférences départementales sur l'eau : acculturer, informer, en dehors du cadre de crispation autour des enjeux locaux.

Etienne Cholin : Bien décrire et expliquer les changements à venir sur les différents volets : ce n'est pas qu'une question technique : Gouvernance, Technique, Réglementaire et Connaître les attentes

Pour la définition de la compétence GEPU :

- faut-il une plénière pour donner les éléments de base pour la compréhension ?
- Ou plutôt, entretiens individuels, pour les sensibiliser un par un ?
- Acculturation dans conférence des maires, ou en conseil communautaire ?

Groupe de travail "Transfert des compétences eau et assainissement"

- Pas forcément une grande messe, temps de 1h30 – faciliter les échanges en off - rencontres

Dans la logique de gestion de projet :

- Comité technique, élus et techniciens, autres compétences (espaces verts...)
- Groupes de travail d'élus
- Gestion des casquettes multiples des élus (maire – VP finance CC,

Adaptations suite à un COPIL, si les acteurs ne sont pas prêts – réactions, interventions sur certaines communes pour accompagner vraiment besoin d'une implication de la collectivité, portage, adaptation du processus d'accompagnement en fonction des besoins réels.

Quelle organisation et quelle gouvernance pour une thématique hyper-transversale ?

Perspectives du groupe de travail

Effectivement des questions spécifiques à traiter autour de la définition de la compétence GEPU, et en particulier la définition des missions de l'animateur "eaux pluviales".

Mais aussi, des enjeux et difficultés à venir sur le transfert des compétences eau et assainissement. Nous allons bientôt être confrontés à des territoires récalcitrants, qui reporte l'engagement des études et finirons par mener le transfert sans bénéficier du délai accordé aujourd'hui.

Enjeux financier et convergence tarifaire : voire la communication conférence de 2017 : [Les enjeux financiers du transfert des compétences Mickaël MARTIN, Cabinet ACTIPUBLIC](#)

Comment inciter, impulser les études et réflexions ? en appui sur les départements ?

La sensibilisation dépasse le cadre du transfert et doit être incluse dans une stratégie de développement du territoire. Il n'y a pas d'outils « tout faits » et le chargé de mission doit adapter la communication et orienter l'adhésion en fonction des enjeux sur le territoire.

Il serait intéressant de l'inclure dans une démarche nationale comme "Ville perméable" ou "Territoires eau-responsables" par exemple, pour le développement durable, aménagement et urbanisme. Cette stratégie permettrait de sortir du "technique" et de positiver l'approche. La porte d'entrée n'est pas que "eau". Et il y a plein de domaines clés qui convergent vers l'eau et sa gestion. Il faut repartir des préoccupations des élus locaux et de leurs sensibilités.

Propositions pour le groupe de travail : 3 réunions prévues en 2021

- Finaliser et publier le guide pour l'accompagnement du transfert des compétences eau et assainissement
- Echange d'expériences et enseignements en appui sur les REX
- Réflexions pour impulser la dynamique territoriale – propositions d'animations :
 - 1 jour dans la peau de mon élu, 1 jour dans la peau de mon technicien.
 - Sensibilisation (visites, rencontres) d'autres collectivités du territoire en se basant sur le réseau du Graie
 - Conférences départementales
- Autres thèmes d'échange, à définir

Prochaines réunions du groupe de travail :

- -jeudi 4 mars 2021
- -jeudi 3 juin 2021

(format et lieux à confirmer)

Pour vous connecter à l'espace réservé du groupe de travail sur le site du Graie :

1/ Création de votre compte sur l'espace réservé

Afin de vous inscrire sur le nouvel espace réservé, il faut vous [créer un compte en ligne](#)

Dans la colonne de droite, sous "Connexion", cliquez sur "Inscription" et complétez les informations demandées pour créer votre compte. Un e-mail automatique vous est ensuite envoyé : cliquez sur le lien pour activer votre compte.

2/ Demande d'adhésion à l'espace réservé du groupe de travail

Pour accéder à l'espace réservé, rdv sur le [site du GRAIE](#)

En haut à droite, cliquez sur "groupes de travail" puis sur l'icône « Compétences ». Renseignez votre identifiant et mot de passe, puis cliquez sur "Connexion". Une fois connecté, cliquez sur "Adhérer au groupe", et enfin sur "Envoyer la demande".

Votre inscription à l'espace réservé a bien été prise en compte et doit être validée manuellement : vous serez notifié par e-mail dès la validation de votre inscription à l'espace réservé.

| ! | L'accès à l'espace réservé est restreint aux membres du Graie

GT transfert de
compétences

Communication et transfert des compétences

Une réalité multiple

Pourquoi s'interroger sur la communication ?

Animation et concertation

Communication

Négociation



Pourquoi s'interroger sur la communication dans les mission de transfert de compétences ?



Une demande d'accompagnement en la matière

Les études sur les transferts de compétences intègrent souvent un volet communication

Souvent en fin de mission

Sans clarification du besoin par le client

- sur la cible (élus communautaire, maires & élus communaux, services technique)
- sur l'objectif visé

En fin de mission, alors que « tout est joué »

Avec une certaine confusion

Communication pour informer (posture neutre pour des acteurs neutres)

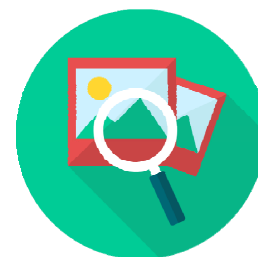
Communiquer et animer pour accompagner le changement (posture avec un objectif)

Communiquer pour négocier (posture avec un objectif)



Manque de stratégie

Quelques exemples pour comprendre



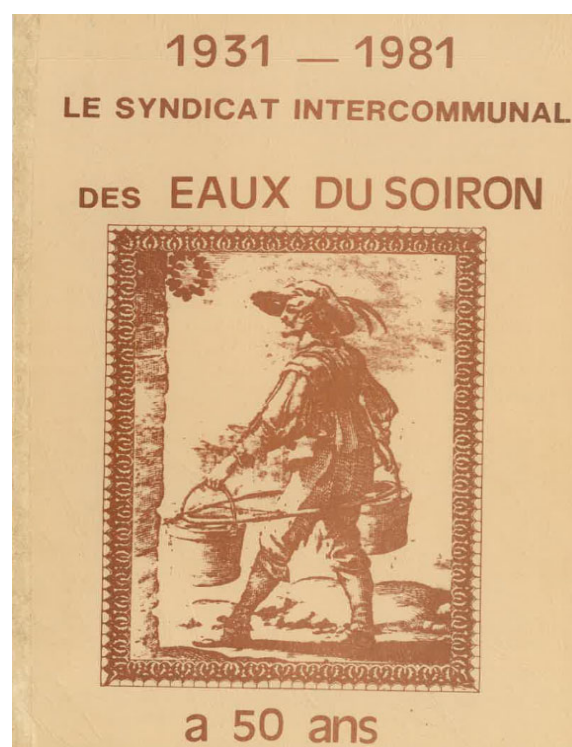
Communication n'est pas adhésion

Une agglomération qui pilote son transfert

Une agglomération avec des élus impliqués

Qui a produit une plaquette de communication à destination des abonnés

Et qui pourtant a eu des difficultés avec les syndicats historiques, car le processus de communication est différent du processus de négociation



Une communication qui cache bien son jeu

Une Communauté de communes qui nous a fait produire des plaquettes, commune par commune

Volonté du président d'explicitier les bienfaits du transfert et d'apporter des éléments factuels



Ce que la loi NOTRe fait évoluer

La loi NOTRe du 7 août 2015 complétée par la loi « Ferrand » du 3 août 2018 impose le transfert des services publics d'eau potable et d'assainissement, des communes vers les communautés de communes au plus tard le 1^{er} janvier 2026.

La possibilité de report du 1^{er} janvier 2020 à une date ultérieure, au maximum jusqu'au 1^{er} janvier 2026, est entre les mains des communes membres de la CCALN.

Il leur appartient de se coordonner pour délibérer avant le 1^{er} juillet 2019 sur un report - au moins 25% des communes (13 communes) comptant au moins 20% de la population (soit au moins 4 448 habitants).



Implications pour les deux syndicats

- Les syndicats sont intégralement situés dans le périmètre de la Communauté de communes Avre-Luce et Noye.
- Au moment de la prise de compétences « eau et assainissement » par la CCALN, les deux syndicats seront dissous.
- Il y aura transfert des biens et des contrats, notamment des contrats de délégation de service public.

Implications pour votre commune

- La CCALN se substitue à la commune pour l'exécution des contrats de délégation.
- Un avenant n'est pas nécessaire, en revanche la commune doit informer son délégataire de cette substitution.

Concrètement



Les communes de la CCALN délibèrent en faveur d'un refus du transfert au 1^{er} janvier 2020. Cette délibération doit être prise avant le 1^{er} juillet 2019.

Puis les membres de la CCALN voteront une prise de compétence au 1^{er} janvier 2021.

La commune informa son délégataire des changements à venir.

Qui pilote le transfert ?

Clarifier la stratégie de communication

Suppose de poser de clarifier le rôle de chacun des organes



Organe DELIBERANT

EXECUTIF



Clarifier le besoin de l'EPCI dans le CCTP

**Animation
Concertation**

Un réel processus d'animation et de concertation pendant le transfert avec un rôle bien défini pour les prestataires

Négociation

Assumer une posture de négociation par l'EPCI sur certains sujets (RH, transfert des excédents/déficits...)

Communication

Communication interne (Maires, services technique...)

Communication auprès des abonnés

